



L'aide carburant aux « grands rouleurs » de 100 €



LE SAVIEZ-VOUS ?



**Date limite fixée au 31 août 2026 :
effectuez votre démarche dès
maintenant**



Pour déposer votre demande d'aide, la procédure se déroule en deux étapes :

1. Vérifier votre éligibilité

Avant toute demande, vous devez réaliser une simulation en répondant à quelques questions afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'accès à l'aide.

- Rendez-vous sur le simulateur :
<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-carburant-grands-rouleurs>
- Cliquez sur « **Commencer** ».
- Répondez à l'ensemble des questions.

Si vous êtes éligible au dispositif, un lien vous permettant d'accéder directement au formulaire de demande vous sera proposé à l'issue de la simulation.



Vous êtes éligible

L'indemnité forfaitaire de 100 € qui équivaut à 20 ct/L pendant 6 mois pourra vous être versée.

→ [Je me connecte pour faire ma demande d'aide](#)

2. Compléter votre demande d'aide

Une fois votre éligibilité confirmée, vous pouvez procéder à votre demande :

a. Connectez-vous à votre **espace particulier sur le site des Finances publiques** ou créez votre compte si vous n'en disposez pas encore.

b. Cliquez sur « **Demander une indemnité** ».

c. Complétez le formulaire de demande en suivant les 4 étapes. Vous devrez notamment renseigner :

- votre **état civil** ;
- votre **numéro fiscal (SPI)** ;
- le **numéro d'immatriculation du véhicule** utilisé ;
- et, le cas échéant pour les véhicules immatriculés après 2009, le **numéro de formule figurant sur la carte grise**.

d. À l'issue de votre démarche, conservez précieusement le numéro de suivi indiqué sur l'accusé de réception. Si vous avez renseigné une adresse électronique, cet accusé de réception vous sera également transmis par courriel.

3. Suivre l'avancement de votre dossier (délai de traitement minimum de 15 jours)

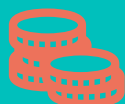
a. Depuis la page d'accès au formulaire, cliquez sur « **Suivre le traitement de votre demande** ».

b. Renseignez votre **numéro de suivi** afin de consulter l'état d'avancement de votre dossier.



De quoi ai-je besoin ?

- ✓ de votre dernier **avis d'impôt sur les revenus de 2024** (établi en 2025) sur lequel vous trouverez votre revenu fiscal de référence et le nombre de part de votre foyer ;
- ✓ de votre **numéro fiscal** et de votre **mot de passe** (que vous utilisez habituellement pour vous connecter à votre espace Finances publiques). Vous recevrez un code de sécurité sur votre adresse électronique pour valider votre connexion ;
- ✓ du **numéro d'immatriculation** du véhicule utilisé à des fins professionnelles et son numéro de carte grise.



N'hésitez pas à consulter la Foire aux questions

